

## PREVOYANCE HOMME CLÉ - LMP

Référence : Fiche produit LMP Homme Clé 2019

## GENERALITES

Nom du contrat	<b>Naoassur Protect – Homme clé</b>
Assureur	La Mondiale Partenaire Société d'assurance sur la vie, au capital de 73.413.150€, immatriculée au RCS de Paris sous le n° B 313 689 713, domiciliée au 104 – 110, boulevard Haussmann 75379 Paris Cedex 08
Souscripteur	Le Collège des Assurés Association régie par la loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1901, domiciliée au 38 rue La Condamine 75017 Paris
Convention	Convention d'assurance collective à adhésion individuelle, régie par le code des assurances et relevant de la branche 20 du Code des Assurances. Convention annuelle : 1 <sup>er</sup> janvier – 31 décembre renouvelable par tacite reconduction
N° de convention	DI-P/092019
Objet du contrat	Le contrat a pour objet de garantir l'entreprise adhérente contre les risques de Décès et/ou d'invalidité et d'arrêt de travail en fonction des garanties souscrites
Adhérent	Personne morale uniquement

## DISTRIBUTION

Distributeur	Digital Insure Distribution
Plate-forme d'accès	<input type="checkbox"/> Multinet Souscription direct <input type="checkbox"/> Multinet Inside
Date de début de commercialisation	11/2019

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Définition de l'Homme clé	L'ASSURE doit correspondre à la définition de l'Homme clé : « Toute personne jouant un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'entreprise. Il s'agit notamment de la personne qui possède la maîtrise d'un art, d'une science ou d'une technique directement liée à l'objet social de l'entreprise, ou les dirigeants effectifs des Petites et Moyennes Entreprises (PME). »
Territorialité à l'adhésion	ADHERENT : Entreprise localisée en France dont Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion  ASSURE : Monde entier sauf pays liste rouge du ministère des affaires étrangères et US person
Age à l'adhésion	L'ASSURE doit être âgé d'au moins 18 ans
Exercice d'une activité professionnelle	L'assuré doit exercer une activité professionnelle rémunérée au moment de l'adhésion et ne pas se trouver en arrêt de travail ou invalidité par suite de maladie ou d'accident pour souscrire la garantie ITT/IPT/IPP
Pièces requises	ADHERENT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande d'adhésion</li> <li>- Mandat SEPA + RIB d'un établissement situé en France</li> <li>- Notice signée</li> <li>- Copie CNI</li> <li>- Extrait KBis de – de 3 mois</li> <li>- Copie des statuts en vigueur</li> </ul> ASSURE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire médical complété et signé</li> <li>- Copie CNI</li> <li>- Eventuellement, compléments médicaux et / ou questionnaires financiers</li> </ul>

## FICHE PRODUIT PREVOYANCE

### PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

#### PRISE D'EFFET ET DUREE DU CONTRAT

Date d'effet des garanties	Date qui apparaît sur la demande d'adhésion
Date de conclusion de l'adhésion	Date d'émission du Certificat d'assurance
Durée	Le contrat prend fin après une durée d'un an, expirant à la date anniversaire du contrat. Il est ensuite tacitement reconduit chaque année. L'assureur pourra déroger à cette durée d'un an dans le cas où il l'aura accepté expressément à l'adhésion. Le contrat prend fin en cas de rupture du contrat de travail.
Fin du contrat	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Le contrat prend fin en cas de départ de l'assuré de l'entreprise adhérente, notamment par démission, licenciement, départ en retraite ou préretraite.</li><li><input type="checkbox"/> En cas de sinistre mettant fin au contrat</li><li><input type="checkbox"/> A la date anniversaire de prise d'effet des garanties qui suit le 85<sup>e</sup> anniversaire de l'assuré</li></ul> <p>A l'initiative de l'assureur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- En cas de non paiement des cotisations</li><li>- En cas de fausse déclaration</li><li>- « En cas de non déclaration par l'assuré d'une aggravation des risques en cours de contrat, caractérisée par une cessation de fonction, un changement d'activité professionnelle, une modification des conditions d'exercice de l'activité professionnelle, ou la pratique d'un nouveau sport modifiant la déclaration initiale. »</li></ul> <p>A l'initiative de l'Adhérent :</p> <p>Résiliation annuelle par LR au moins 3 mois avant la date anniversaire de l'adhésion</p>

#### GARANTIES (cf tableau des garanties ci-après)

Les garanties de base	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Décès</li><li><input type="checkbox"/> Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)</li></ul>
Les garanties complémentaires	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT)</li><li><input type="checkbox"/> Invalidité Permanente Totale (IPT)</li><li><input type="checkbox"/> Invalidité Permanente Partielle (IPP)</li></ul>
Options	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> MNO : 0 jour hospi</li><li><input type="checkbox"/> Option extension 70 ans</li><li><input type="checkbox"/> Exonération des cotisations</li></ul>
Combinaison de garanties	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> DC/PTIA</li><li><input type="checkbox"/> DC/PTIA + IPT</li><li><input type="checkbox"/> DC/PTIA + IPT + ITT</li><li><input type="checkbox"/> DC/PTIA + IPT + IPP</li><li><input type="checkbox"/> DC/PTIA + IPT + IPP + ITT</li></ul>
Franchise	Durée de franchise : 90 jours

#### BENEFICIAIRES

Bénéficiaire par défaut	Entreprise adhérente
Autres cas	Délégation possible du contrat à un organisme prêteur
Exonération	Prestations versées sur le compte bancaire de paiement des cotisations

# FICHE PRODUIT PREVOYANCE

## PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

### TARIFICATION

Calcul des cotisations	<input type="checkbox"/> Age de l'assuré <input type="checkbox"/> Fumeur / Non fumeur <input type="checkbox"/> Classe professionnelle <input type="checkbox"/> Taux de taxe en vigueur <input type="checkbox"/> Garanties (avec surprimes et majo)
Classes de professions	<input type="checkbox"/> Classe 1 <input type="checkbox"/> Classe 2 <input type="checkbox"/> Classe 3 <input type="checkbox"/> Classe 4
Profession à risque	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités humanitaires</li><li>• Artificier / usage d'explosifs</li><li>• Docker / Activité sur chantier naval</li><li>• Force de l'ordre</li><li>• Profession de haute montagne (guide, moniteur de ski)</li><li>• Les métiers de l'industrie avec manipulation de produits dangereux</li><li>• Maître-nageur plage et plan d'eau</li><li>• Armée (militaire, gendarme)</li><li>• Personnel navigant de compagnie aérienne non régulière (Pilote de ligne, d'avion privé ou d'hélicoptère, hôtesse de l'air, Steward)</li><li>• Personnel navigant de compagnie aérienne régulière</li><li>• Profession politique et personnel diplomatique</li><li>• Pompier professionnel / sauveteur</li><li>• Profession avec activité en mer</li><li>• Profession de la sécurité ou de la surveillance avec port d'arme / douanier</li><li>• Profession de surveillance sans port d'arme</li><li>• Profession relative à l'art et au spectacle / à l'audiovisuel et information / au cirque (inclus journaliste et intermittent)</li><li>• Profession relative à l'astrologie / magnétisme / cartomanie / forain</li><li>• Secteur pétrolier (raffinage, exploitation, plate-forme)</li><li>• Sportif professionnel / entraîneur / arbitre / moniteur d'aviation</li><li>• Travaux souterrains / mine / galerie / spéléologie / grande hauteur</li><li>• Les métiers du nucléaire</li></ul>
Catégorie pro	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dirigeant d'entreprise / Profession libérale règlementée</li><li>• Employés et intermédiaires (hors assimilé cadre du tertiaire)</li><li>• Médecin y compris Dentiste / Chirurgien / Interne / Vétérinaire / Pharmacien</li><li>• Cadre / Fonctionnaire Classe A</li><li>• Artisan/ Commerçant</li><li>• Autres fonctionnaires et Autres salariés non cadre ou assimilé, hors ouvriers</li><li>• Professions paramédicales</li><li>• Agriculteur / Exploitant agricole</li><li>• Ouvrier / BTP</li><li>• Retraité</li><li>• Journaliste et profession de l'information</li><li>• Intermittent</li></ul>
Facteur aggravant	<input type="checkbox"/> Travail manuel dangereux (Important avec outillage ou avec charge de plus de 10 Kg) <input type="checkbox"/> Travail en hauteur (> 12 m et < à 20 m tarif en csp+1 / > 20 m tarif en CSP3) <input type="checkbox"/> Déplacements professionnels (> 35 000 kms)
Fumeur / Non fumeur	Personne physique consommant des cigarettes, cigarettes électroniques, cigares, pipes ou pratiquant toute autre forme de consommation de tabac, même à titre occasionnel, ou en ayant consommé au cours des 24 derniers mois
Base de tarification	Capital assuré
Cotisations	Périodicité : Mensuelle, Trimestrielle, Semestrielle, Annuelle Type d'échéance : terme à échoir Mode de calcul de l'âge : âge réel à la date anniversaire du contrat

## FICHE PRODUIT PREVOYANCE

### PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

#### FORMALITES MEDICALES

Les formalités sont déterminées en fonction de l'âge de l'assuré et du capital à assurer en tenant compte des encours sur le même produit chez le même assureur.

Capital assuré en euros	Age de l'assuré			
	Jusqu'à 45 ans	46 ans à 50 ans	51 ans à 65 ans	66 ans et plus
Jusqu'à 250 000 €	DES (Déclaration d'état de santé)		QS (Questionnaire de santé)	RM + BIO + PSA + ECG + RMCV + TCU (non-fumeur)
250 001 € à 350 000 €			RM + BIO + PSA	
350 001 € à 400 000 €	QSS (Questionnaire de santé simplifié)		RM + BIO + PSA + ECG + RMCV + TCU (non-fumeur)	
400 001 € à 450 000 €				
450 001 € à 750 000 €	RM + BIO			
750 001 € à 1 000 000 €	RM + BIO + TCU (non-fumeur) + ECG + RMCV			
1 000 001 € à 1 600 000 €	RM + BIO + PSA + TCU (non-fumeur) + ECG + RMCV + QFC			
> à 1 600 000 €	RM + BIO + PSA + TCU (non-fumeur) + ECG + RMCV + QFC + Echocardiographie			

#### DESCRIPTION DES EXAMENS MEDICAUX :

**DES** : Déclaration d'état de santé : en cas de réponse positive, il conviendra de compléter le QS

**QSS** : Questionnaire de santé simplifié : en cas de réponse positive, il conviendra de compléter le QS

**QS** : Questionnaire de santé

**BIO** : Bilan lipidique : Cholestérol total, HDL, LDL, rapport Cholestérol Total/HDL, Triglycérides, Glycémie à jeun, sérologie des anticorps anti HIV 1 et 2, sérologie des anticorps anti-HCV (Hépatite C), NFS, formule plaquettaire, protéine C réactive, Acide Urique, Créatinine - Bilan enzymatique hépatique : Transaminases SGOT et SGPT, Gamma GT, Sérologie des antigènes HBs (Hépatite B), PSA (pour les hommes de plus de 50 ans)

**ECG** : Electrocardiogramme

**Echocardiographie** : Echocardiographie accompagnée de son compte-rendu

**PSA** : Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (pour les hommes uniquement)

**RM** : Rapport médical

**RMCV** : Rapport médical cardiovasculaire + tracé ECG interprété.

**TCU** : Test de cotinine urinaire (à fournir si non-fumeur)

**QFC** : Questionnaire Financier Confidentiel, son annexe et ses pièces complémentaires.

## FICHE PRODUIT PREVOYANCE

### PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

Durée des FM (validité des documents et examens)	6 mois
Durée de validité des formalités : rapport et examens*	12 mois

\* Examen BIO : pour les assurés de plus de 51 ans, l'examen est valable 6 mois

#### FORMALITES FINANCIERES

Tableau des formalités

Formalités déclaratives	A partir de 1 000 001 €
Formalités justificatives	A partir de 2 000 001 €
Pièces demandées	Liasses fiscales des 2 dernières années si la société est un groupe : organigramme du groupe et les comptes consolidés certifiés et complet des 2 dernières années

#### EXCLUSIONS

Exclusions professionnelles	Les déplacements ou séjours à titre professionnel en dehors de l'Union Européenne, la Suisse, la Norvège, les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Islande, l'Australie, le Japon ou Singapour ; les conséquences directes ou indirectes des événements suivants sont exclues des garanties du contrat : guerre civile ou étrangère, conflits à caractère militaire, terrorisme, sabotage, attentats, émeutes, troubles civils ou mouvements populaires.
Exclusions sportives absolues	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les garanties PTIA, IPT, IPP et ITT ne sont pas couvertes lorsque le sinistre résulte :</li><li>• de la participation à des courses, compétitions ou essais préparatoires comportant l'utilisation d'un véhicule ou d'une embarcation à moteur ainsi que toute tentative de record.</li></ul>
Exclusions sportives relatives (rachetable)	<p>Les garanties PTIA, IPT, IPP et ITT ne sont pas couvertes lorsque le sinistre résulte : L'exclusion peut éventuellement être levée par le biais d'une surprime, sous réserve d'informations précises permettant à l'assureur d'en évaluer le risque.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• des conséquences de la pratique professionnelle de tout sport ;</li><li>• des conséquences de la pratique en qualité d'amateur, même à titre occasionnel, des sports suivants :</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- tout sport aérien, base jump ou saut à l'élastique, voltige, parachutisme en chute libre, sky surf,</li><li>- plongée sous-marine avec bouteille, d'une profondeur supérieure à 40 mètres, plongée en apnée supérieure à 20 mètres, navigation maritime à voile au sens de la législation française au-delà de 60 milles nautiques d'un abri côtier, offshore, inshore, course de bateau, d'hydroglisseur ou d'aérogilisseur,</li><li>- saut à ski sur tremplin, ski extrême ou acrobatique ou free style, ski bob, ski alpin ou snow-board hors pistes balisées, raid alpin, bobsleigh, skeleton, spéléologie, canyoning, alpinisme à plus de 4 000 mètres d'altitude, varappe et escalade,</li><li>- boxe anglaise, boxe arabe, boxe thaïlandaise,</li><li>- course sur circuit ou piste et course de côte lorsque ces courses nécessitent l'utilisation d'un appareil à moteur, rallye, raid tout terrain,</li><li>- voltige équestre, rodéo, tauromachie, safari,</li><li>- zorbing, vélo tout terrain de descente,</li><li>- rugby et football américain.</li></ul> <p>Les sports et activités exclus ci-avant sont couverts s'ils sont pratiqués sous la responsabilité d'un professionnel autorisé, et à titre occasionnel dans le cadre d'un baptême ou d'une initiation.</p>

## FICHE PRODUIT PREVOYANCE

### PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

	<p>L'exclusion relative à la pratique d'un sport peut éventuellement être levée ou rachetée par le biais d'une surprime, à la demande expresse de l'assuré et sous réserve d'informations précises permettant à l'assureur d'en évaluer le risque.</p> <p><b>En outre, la participation à des compétitions, courses, matches ou paris (sauf les compétitions auxquelles l'assuré participe en tant qu'amateur et qui ne comportent pas l'utilisation d'un engin à moteur ou d'une arme) ou toute pratique sportive professionnelle ou sous contrat rémunéré doit être déclarée à l'assureur et peut faire l'objet d'une tarification adaptée et / ou d'une restriction de garantie. En cas de non-déclaration ou de refus de la proposition de tarification par l'adhérent, la pratique de ces activités est exclue des garanties.</b></p>
Exclusions de santé	<p>Sont également exclues des garanties IPT, IPP et ITT :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les accidents ou maladies qui sont du fait volontaire de l'assuré ;</li><li>• les atteintes discales et /ou vertébrales sauf si elles ont nécessité une hospitalisation d'au moins 10 jours consécutifs ;</li><li>• Les conséquences de maladies psychiques ou nerveuses qui n'entraînent pas une hospitalisation d'au moins 10 jours consécutifs sauf si l'assuré a été placé sous le régime de la tutelle ou de la curatelle ou qu'il a fait l'objet d'une mise sous sauvegarde de justice.</li></ul>

# FICHE PRODUIT PREVOYANCE

## PREVOYANCE HOMME CLE - LMP

Libellé	Nature	Association entre garanties	Base de tarification	Type de prestations	Age max adhésion =<	Age de cessation des garanties =<	Montant assuré mini	Montant assuré maxi (sur 1 tête tous contrats confondus)(	Franchise	Durée maxi de prise en charge	Montant maxi prestation	Bénéficiaire
<b>DECES</b>	Garantie obligatoire	PTIA	Toutes causes	Capital	75 ans	85 ans	15 000 €	20 M€	N/A	N/A	20 M€	Adhérent entreprise
<b>PTIA</b>	Garantie obligatoire	Décès	Toutes causes	Capital	66 ans	67 ans	15 000 €	20 M€	N/A	N/A	20 M€	Adhérent entreprise
<b>IPT</b>	Garantie complémentaire	Décès/PTIA	Toutes causes	Capital	66 ans	67 ans	15 000 €	5 M€	N/A	N/A	5 M€	Adhérent entreprise
<b>ITT</b>	Garantie complémentaire	Décès/PTIA + IPT	Toutes causes	Indemnités journalières	66 ans	70 ans	N/A	0.15% du Capita décès souscrit (maxi 1, 005M€	90 jours	1095 jours	1000€/jour	Adhérent entreprise
<b>IPP</b>	Garantie complémentaire	Décès/PTIA + IPT	Toutes causes	Capital	66 ans	67 ans	15 000 €	50% du capital IPT dans la limite de 1 M€	N/A	N/A	50% du capital IPT dans la limite de 1 M€	Adhérent entreprise
<b>COUVERTURE DOS / PSY (0 JOUR D'HOSPI)</b>	Option	IPT - ITT - IPP	Toutes causes	Indemnités journalières	66 ans	67 ans	N/A					Adhérent entreprise
<b>EXONERATION DU PAIEMENT DES COTISATIONS</b>	Option	ITT	Toutes causes	Remboursement	66 ans	67 ans	N/A	1000€/jour dans la limite de 1 005 000 €	90 jours			Adhérent entreprise
<b>EXTENSION GARANTIE ITT</b>	Option	ITT	Toutes causes	Indemnités journalières	65 ans	70 ans	N/A	0.15% du Capita décès souscrit (maxi 1, 005M€	90 jours	365 jours	1000€/jour	Adhérent entreprise